

**VILLE
DE FERRETTE**



(Haut-Rhin)
68480

Conseil Municipal de
FERRETTE (Haut-Rhin)
SÉANCE DU 07 NOVEMBRE 2025

Nombre de Conseillers Élus	15
Nombre de Conseillers en fonction	14
Nombre de Conseillers qui ont pris part aux délibérations	8

Étaient présents : M. François COHENDET Maire, Mme Mrs Jean ZIPPER, Stéphanie HAMANN, Bernard DANDOIS adjoints au maire ;
Mmes, Mrs, Vincent RUETSCH, Sylvie WILLME, Hugues MARTIN, Anthony DURIEUX-MENAGE, Roland STEHLIN conseillers municipaux.

Absent excusé ayant donné procuration :

Albane JOERGER conseillère municipale procuration à Stéphanie HAMANN.

Absents non excusés :

Mme Mrs Kévin MCKENNA, Gwennaëlle WIDMER, Tagi SARAR, Matthieu HEMMERLIN conseillers municipaux.

Monsieur François COHENDET, Maire, indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Désignation d'un secrétaire de Séance

Les membres du Conseil Municipal présents désignent Mme Catherine MEISTER pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 12 septembre 2025 :

Procès-verbal de la séance du 12 septembre 2025 adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Hôtel de Ville :

2.1. Autorisation d'entreprendre les démarches pour désigner un maître d'ouvrage au projet de réhabilitation

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide à l'unanimité de valider la démarche de désignation d'un maître d'ouvrage au projet de réhabilitation de l'Hôtel de Ville.

2.2 Convention d'occupation de l'Hôtel de ville

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la proposition de signature d'une convention d'occupation de l'Hôtel de Ville avec l'association Trésors de Ferrette et l'association d'Histoire du Sundgau comprenant le fond Grodwohl.

3 Affaires financières :

3.1 Admissions en non-valeur

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité d'approuver l'admission en non-valeur des créances.

3.2 Créances éteintes

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité d'approuver les créances éteintes.

3.3 Contrat de location d'un emplacement : Château Chicken Tacos

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité d'approuver le contrat de location d'un emplacement à M. SINCER Michel exploitant et représentant du Château Chicken et Tacos.

4 Convention d'occupation

4.1 Convention d'occupation de l'aire de spectacle

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide à l'unanimité d'autoriser la signature de la convention avec l'association Ferrette la Médiévale.

4.2 Convention d'occupation du jardin médiéval

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide à l'unanimité d'autoriser la signature de la convention avec l'association Les Amis du Jardin Médiéval de Ferrette.

5 Mise en place d'un Espace de Vie Sociale

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité d'approuver le projet d'Espace de Vie Sociale.

6 Territoire Energie Alsace

6.1 Approbation des nouveaux statuts

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité d'approuver les nouveaux statuts révisés.

6.2 Instaurant le principe de la redevance provisoire pour les chantiers

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité d'approuver la proposition instaurant la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport/de distribution.

7. Approbation du rapport 2024 du service eau potable de la CCS

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide d'approuver à l'unanimité la présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

8. Approbation du rapport 2024 du service assainissement de la CCS

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide d'approuver à l'unanimité la présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

9. Approbation du rapport 2024 du service des déchets de la CCS

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide d'approuver à l'unanimité la présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets.

10. Forêt : état de l'assiette 2027

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide d'approuver à l'unanimité l'état d'assiette 2027 des coupes à marteler.

11. Personnel communal : convention de participation au risque de prévoyance et participation financière de la collectivité à la protection sociale complémentaire

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide d'approuver à l'unanimité l'adhésion à la convention de participation pour le risque Prévoyance et d'accorder une participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et privé en activité pour le risque Prévoyance.

12. Compte rendu délégations du Maire

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide d'approuver à l'unanimité les décisions prises par le Maire.

L'Ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire clôt la séance à 21H44.